

évaluer

POUR QUOI FAIRE ?

Evaluer les résultats et impacts :

- d'un **dispositif public**
- d'une **démarche interne d'entreprise**

COMMENT ?

- Définition de la procédure et des outils : élaboration d'un référentiel d'évaluation précisant objectifs et finalités, périmètre, étapes, critères
 - efficacité, efficience, pertinence, cohérence, utilité – et indicateurs
 - Recueil et analyse de données, avec des modalités adaptées selon les objectifs de l'évaluation : questionnaires, entretiens
 - Restitution aux commanditaires de l'évaluation
- L'évaluation peut s'inscrire dans le cadre du pilotage plus global d'un projet*

POUR QUI ?

- Etat, collectivités territoriales, autres structures publiques
- Partenaires sociaux : syndicats patronaux et salariaux
- Acteurs socioéconomiques du territoire : Chambres consulaires, OPCO, fédérations et branches professionnelles, opérateurs de l'emploi, de la formation professionnelle et du développement économique, acteurs de la santé au travail
- TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté

QUELLE DURÉE ?

Durée variable selon la nature et le périmètre de l'évaluation confiée à l'Aract

QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- Une approche globale du travail, prenant en compte : les conditions de réalisation du travail, les systèmes de gestion, les relations sociales et professionnelles, en lien avec la stratégie de l'entreprise
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue et l'implication des différentes catégories d'acteurs

QUELS BÉNÉFICES ?

- Une évaluation des résultats d'une démarche, de ses impacts selon des critères explicites et objectifs
- Une aide à la décision pour la suite : maintien, ajustement ou arrêt du dispositif ou de la démarche, identification de nouveaux besoins
- Un enrichissement des réflexions
- Une meilleure visibilité sur les impacts et l'utilité d'une action

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**
Sécurisation des parcours
Transfert des savoir-faire d'expérience
Reconnaissance
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**
Phases de transition
Paliers de croissance-décroissance
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**
Appui aux relations sociales
Dialogue professionnel
Risques psychosociaux
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**
Mixité
Égalité professionnelle
Maintien en emploi
Prévention de l'usure professionnelle

LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au coeur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

bourgognefranchecomte.aract.fr